



Grenoble, le 22 novembre 2013 – 7h15

# COMMUNIQUE DE PRESSE N°12

## Episode neigeux Point sur les conditions de circulation

En raison de l'alerte météorologique orange neige et verglas dans le département, des mesures d'interdiction de circulation ont été prises sur les axes suivants :

- **A 48 : la circulation des poids lourds de plus de 7,5 tonnes est interdite**, dans les 2 sens, entre Saint Quentin Fallavier et Voreppe depuis 6heures 40 ce matin ;
- **RN85 : la circulation des poids lourds de plus de 26 tonnes est interdite**, dans les 2 sens, entre Vizille et le département des Hautes Alpes (rampe de Laffrey) depuis 5h55.

La préfecture vous invite à éviter d'emprunter ces axes routiers si vous devez vous déplacer.

### Conseils de prudence :

- Limitez vos déplacements au stricte nécessaire.
- En cas de coupure d'électricité, n'utilisez pas de groupe électrogène à l'intérieur des lieux confinés tels que les maisons, hangars, garages et sous sols.
- Renseignez-vous sur les conditions de circulation ([www.bison-fute.equipement.gouv.fr](http://www.bison-fute.equipement.gouv.fr));

Renseignez-vous sur les conditions météorologiques ([www.meteofrance.com](http://www.meteofrance.com)).

### **Contact presse :**

Préfecture de l'Isère : [communication@isere.pref.gouv.fr](mailto:communication@isere.pref.gouv.fr)